

* DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

REPUBLIQUE



FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE
DE
COGGIA



20160

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 29 JUILLET 2022
N° 28

OBJET : Gestion du calendrier des réservations de la salle polyvalente

Date de la convocation : 25/07/2022

Nombre de membres Composants l'Assemblée : 11

Nombre de Conseillers En exercice : 11

Nombre de membres Présents : 08

Nombre de votants : 09

Quorum : 06

Secrétaire de séance
Monsieur COGGIA
François

L'an deux mil vingt-deux, et le vendredi 29 juillet, à 18 heures
Le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur COGGIA François, Maire.

Etaient présents : Monsieur COGGIA François, Monsieur CERVIOTTI Jean-Louis, Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur SPADA Sébastien, Madame BIFERALI Martine, Monsieur LAPORTE Bernard, Monsieur MALATESTA Ludovic.

Etaient absents : Monsieur RAFFALLI Louis, Madame AÏUTI Dominique, Madame ANDREÏ Brigitte.

Absents représentés : Madame AÏUTI Dominique donne pouvoir à Monsieur AMPART Jean-Claude.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Le Maire propose au Conseil Municipal de confier au comité des fêtes la gestion du calendrier des réservations de la salle polyvalente tout en se réservant la possibilité de réquisitionner cette salle en fonction des besoins de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la proposition du Maire et décide :

- **La gestion du calendrier des réservations de la salle polyvalente de la commune de COGGIA est confiée au comité des fêtes communal**
- **La commune de COGGIA peut utiliser la salle polyvalente en cas de nécessité quel que soit le calendrier des réservations.**

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**

**Le Maire,
François COGGIA**